



1^{ère} Réunion du Comité Mixte de Suivi MAROCO-ESPAGNOL

RABAT, les 20-21 JANVIER 2016

Introduction :

La première réunion du comité mixte de suivi maroco-espagnol s'est tenue à Rabat les 20 et le 21 janvier 2016, au siège du MCMREAM.

Les membres de cette comité du suivi sont :

Partie espagnole :

- Carmen Blanco ; directrice au sein de la Secrétariat Générale espagnole
- Mme. Paloma Gamo, conseillère technique de Mme. La S.G.
- Père Navarro, conseiller auprès de l'Ambassade de l'Espagne chargé de l'Emploi

Partie marocaine :

- M. Jaouad Dequieuc, directeur au MCMREAM
- M. Skim, directeur au MCMREAM
- Naoufal Abahar, chef de service Europe

Ce Comité a été créé suite à la tenue du premier forum maroco-espagnol sur la migration et l'intégration, que s'est déroulé à Madrid les 19 et 20 novembre 2015 sous la présidence de M. Anis BIRROU, Ministre chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration, et Mme Marina del CORRAL TELLEZ, Secrétaire Générale chargée de l'Immigration et de l'Emigration.

L'objectif du Comité mixte de suivi est de discuter et d'examiner les contours d'un plan d'action conjoint qui met en œuvre les conclusions dudit forum.

Recommandations du comité mixte :

Dans le domaine des migrations internationales, les deux parties félicitent de l'excellence des relations de partenariats historiques et privilégiés que lient le Maroc et l'Espagne et de la diversité des programmes de coopération entrepris dans ce domaine.

L'acte a été mis sur l'excellente collaboration des deux pays dans les instances internationales, notamment dans le cadre du Processus de Rabat, et des réunions préparatoires du Sommet de la Valette.

Les deux parties enregistrent avec satisfaction les nouvelles perspectives de coopération qui s'ouvrent entre les ministères et institutions des deux pays en charge des questions migratoires, et réaffirment leur volonté de donner un nouvel élan à la dynamique de coopération existante en capitalisant les acquis de la coopération maroco-espagnole et en œuvrant à la conduite de projets novateurs.

Le Maroc et l'Espagne se félicitent de l'adoption de la déclaration de la Valette et son plan d'action, le 12 novembre 2015, qui a pour objectif de renforcer la coopération et de relever les défis que représente la migration mais aussi d'exploiter les possibilités qu'elle offre.

Dans ce cadre, il a été décidé de soumettre conjointement au conseil d'administration du fonds fiduciaire d'urgence en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées, des projets opérationnels à financer dans ce cadre.

A cet égard, la partie espagnole a exprimé son volonté de coopérer et elle a annoncé quatre projets de coopérations :

a. **Soutenir à la mise en œuvre de la nouvelle politique migratoire, d'asile et de l'intégration** notamment à travers de formation, formation des agents formateurs, séminaires, stagiaires... Une attention particulière sera mise sur les données statistiques et l'expérience espagnole avec l'Observatoire Permanent des migrations.

b. **La lutte contre la discrimination et la xénophobie :**

La partie espagnole a soumis un projet dans cette thématique. La partie marocaine étudiera ce projet. Les deux parties décident d'étudier les pistes de soutien de l'Espagne au Maroc **dans la sensibilisation de la population** marocaine, l'administration et la société civile sur la migration et le vivre ensemble vue l'expérience de l'Espagne dans ce domaine.

c. Accompagnement de porteurs de projets résidant en Espagne :

Etudier la faisabilité de mettre en place un **système d'accompagnement de porteurs de projets** résidant en Espagne pour la création d'entreprises au Maroc. Ce système assurera un appui individuel et de proximité en Espagne et au Maroc (A l'instar du projet Maghreb Entrepreneurs financé l'AFD).

d. La mobilité étudiante et scientifique entre les deux pays :

La partie espagnole a soumis un projet d'échange d'étudiants entre les deux pays à même de renforcer la mobilité étudiante et scientifique. Ce projet nécessite des concertations avec le Ministère de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et l'AMCI pour implémentation.

Les deux parties décident continuer à explorer de voies de coopération dans le cadre du Plan d'action de la Valette. (Associations marocains résidant en Espagne...)

ACTIONS À COURT TERME

Forum Annuel d'immigration

Le Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration organise, le 14 mars 2016 à Rabat dans le cadre de la Politique Nationale d'Immigration et d'Asile, son Forum Annuel de l'Immigration sous le thème: «Politiques Migratoires : Quel rôle pour la Société Civile ? ».

Ce Forum abordera des aspects très variés allant des fondements juridiques et approches conceptuelles des rôles de la société civile dans les politiques migratoires aux formes d'organisation et de réseautage des acteurs civils en passant par les différents types de partenariats entre pouvoirs publics et société civile.

Le Secrétariat Général de Immigration et de Emigration sera invité pour exprimé l'expérience espagnole.

Conférence sur Migration et développement

Le Secrétariat Général de Immigration et de Emigration organise en juin une Conférence sur Migration et le développement. Un représentant du Ministère

Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration sera invité pour partager le point de vue marocain sur ce sujet.

La possibilité d'organiser ensemble une réunion informative à l'Espagne avec des représentants des associations de maroquins sur la protection sociale et la législation sur l'immigration sera étudié.

A l'issue des travaux du comité, les deux parties ont convenu de tenir la deuxième session du Forum maroco-espagnol à Rabat au cours du mois de mai 2016. Cette session aura pour thématique « le vivre ensemble ».